



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poitiers, le 27/02/2021

Fin de la pollution atmosphérique aux particules en suspension PM10

Au regard des dernières informations transmises par ATMO Nouvelle Aquitaine (association agréée de surveillance de la qualité de l'air) concernant la pollution atmosphérique, l'épisode de pollution aux particules en suspension (PM10) est terminé.

Les mesures déclarées par Madame la préfète en date du 25/02/2021 ne sont plus actives.

Pour en savoir plus sur l'épisode de pollution :

- ATMO Nouvelle Aquitaine : <https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/>

**Contact presse
Cabinet de la préfète
Bureau de la communication
interministérielle**

Mél : anne-laure.jouteux@vienne.gouv.fr

7, place Aristide Briand
86000 Poitiers

